

L'Assemblée de l'Atlantique-Nord permet aux parlementaires de s'occuper d'affaires étrangères et d'étendre leurs connaissances à cet égard en discutant des importantes questions du jour avec leurs collègues des autres pays de l'OTAN. A titre de représentant d'un Gouvernement qui s'est engagé à suivre les principes et les politiques de l'Alliance atlantique, j'espère que l'échange de vues qui se déroulera ici confirmera la solidarité des membres de l'Alliance, non pas parce que cette solidarité serait une fin en soi, mais parce qu'elle sera le fruit d'un examen analytique des raisons d'être de l'OTAN et des bienfaits que les membres en retirent collectivement et séparément. Le libre examen pose toujours le risque d'une certaine déception, mais je suis persuadé que l'étude critique des fondements de l'Alliance ne peut qu'être profitable à l'Organisation. Celle-ci ne pourrait que souffrir d'une attitude d'attente basée sur une évaluation superficielle de la réalité.

L'Alliance demeurera forte dans la mesure où elle bénéficiera d'un ferme appui de la part des citoyens de tous les pays qui en sont membres. Les parlementaires ont un rôle essentiel à jouer lorsqu'il s'agit d'expliquer les actes et les politiques de l'Alliance au public pour que celui-ci fonde son appui sur une juste appréciation de notre organisation. En fin de compte, pour que l'Alliance bénéficie de l'appui de l'opinion publique, il faut qu'elle soit conçue comme un organisme auquel le pays se doit d'adhérer. Cette conception est compromise lorsque des gouvernements membres ne respectent pas certaines exigences minimales dans la conduite de leurs affaires, que ce soit par la mise en veilleuse du processus démocratique, par le maintien d'une politique colonialiste ou autrement. Le ferme soutien de l'Alliance peut aussi être compromis s'il semble aux autres qu'un des États membres prend des décisions unilatérales à leurs dépens pour défendre ses propres intérêts.

Lors de la réunion de l'OTAN, en décembre dernier j'ai exprimé l'inquiétude croissante du Canada devant les dangers que susciterait un affrontement commercial entre l'Europe et l'Amérique, et le tort qu'il ferait à la solidarité de notre Alliance, sans compter le tort qu'il ferait au Canada.

En l'occurrence, ce furent là des paroles prophétiques. Un tel affrontement n'est plus simplement une possibilité; c'est malheureusement devenu un fait. Et nous tous qui sommes soucieux de l'avenir de l'Alliance nord-atlantique devrions faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que les problèmes créés par le déficit de la balance des paiements des États-Unis soient abordés de façon à favoriser, et non à empêcher, la collaboration entre les États membres.

Je comprends très bien que, pour reprendre l'explication du secrétaire Connally, les mesures qu'ont prises les États-Unis ont pour objet de créer de façon délibérée une atmosphère dans laquelle certains des problèmes les plus tenaces des systèmes monétaire et commercial puissent être réglés par les membres de la communauté mondiale travaillant ensemble. Mais les mesures américaines ne seront efficaces à cet égard que si notre sentiment de confiance mutuelle demeure intact. Je dois malheureusement ajouter que, jusqu'à maintenant, l'effet de ces mesures a été d'affaiblir plutôt que de préserver ce sentiment de confiance mutuelle.